

N° 89-657-X2018001 au catalogue
ISBN 978-0-660-28226-8

Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration

Les réfugiés et les études postsecondaires au Canada : comparaison des caractéristiques et des résultats économiques

par Elena Prokopenko

Date de diffusion : le 14 novembre 2018



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2018

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Résumé

Cette étude se sert de données tirées de la Base de données longitudinales sur les immigrants pour examiner la participation aux études postsecondaires (EPS) au Canada des immigrants adultes appartenant à la cohorte d'établissement de 2002 à 2005, en mettant explicitement l'accent sur les réfugiés réinstallés. L'étude examine les caractéristiques démographiques des participants, les caractéristiques associées à la participation, ainsi que le rendement économique des investissements dans les EPS au Canada. En outre, elle utilise une analyse de la régression multivariée afin d'examiner de manière plus approfondie les effets de la participation aux EPS au Canada sur la fréquence de l'emploi et le revenu des travailleurs, tout en contrôlant d'autres facteurs associés à une intégration économique réussie.

Remerciements

Nous voulons remercier particulièrement Scott McLeish, Tristan Cayn et André Bernard pour le soutien qu'ils ont offert tout au long de la rédaction de ce document, ainsi que René Houle, Jean-Pierre Corbeil, Anne-Marie Rollin, Feng Hou et Marc Frenette pour les commentaires utiles fournis concernant les versions antérieures.

Table des matières

Résumé	3
Remerciements	3
Introduction	5
Données et méthodologie	6
Données	6
Population	6
Mesures.....	7
Méthodologie	8
Résultats.....	9
Aperçu de la population à l'étude	9
Résultats économiques de la participation à la formation postsecondaire	13
Résultats des analyses multivariées	15
Discussion et conclusion.....	18
Références	20

Les réfugiés et les études postsecondaires au Canada : comparaison des caractéristiques et des résultats économiques

par Elena Prokopenko

Introduction

L'UNHCR, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, a signalé qu'un nombre record de personnes sont déplacées partout dans le monde chaque année depuis 2011. En 2015, le nombre de personnes déplacées a atteint plus de 60 millions (UNHCR, 2016). Le Canada a accepté environ 115 000 réfugiés réinstallés entre 2005 et 2014. Ces derniers représentent, en moyenne, 4 % des nouveaux résidents permanents chaque année (IRCC, 2015). En réaction à la situation mondiale actuelle, le gouvernement a réinstallé un nombre record de réfugiés, soit 46 700 uniquement en 2016 (UNHCR, 2017). Quels sont les facteurs qui sont associés à leur intégration réussie au Canada?

Au Canada, l'intégration économique des réfugiés a tendance à être mauvaise, ceux-ci ayant des taux d'emploi et des revenus inférieurs par rapport aux immigrants qui appartiennent à d'autres catégories d'admission (Yu et autres, 2009). Selon plusieurs études, l'inscription aux études après la migration est associée à un revenu supérieur et à une participation au marché du travail accrue chez les immigrants (Rollin, 2011; Banerjee et Verma, 2009; Bratsberg et Ragan, 2002; Anisef et autres, 2010). Cependant, peu d'analyses empiriques ont mis l'accent sur la participation des réfugiés aux études postsecondaires canadiennes (voir Ferede, 2010), ainsi que sur le rendement de cet investissement pour les réfugiés en particulier.

Les réfugiés diffèrent des autres immigrants au Canada, parce qu'ils n'ont pas immigré au Canada de manière volontaire et que leur retour dans leur pays d'origine est très peu probable (Aydemir et Robinson, 2006). En outre, les personnes admises après 2002 ne sont pas sélectionnées en fonction d'une hypothèse sous-jacente selon laquelle elles sont en mesure de s'intégrer¹. De plus, leur expérience avant l'arrivée diffère grandement de celle des autres immigrants, ce qui rend leur intégration économique et sociale plus difficile. Par exemple, elles peuvent avoir de la difficulté à obtenir une attestation de leurs études auprès des établissements dans les zones de conflit, ce qui complique l'accès aux études postsecondaires au Canada. À la lumière de ces distinctions, l'applicabilité des résultats des études menées auprès des immigrants en général à la situation des réfugiés est douteuse.

Les études actuellement publiées portant sur le rendement économique des investissements dans l'éducation canadienne ne tiennent pas compte des nuances en ce qui concerne les différences quant à l'expérience des réfugiés. Par exemple, certaines études portent seulement sur les immigrants ayant un niveau de scolarité élevé (Adamuti-Trache et autres, 2013; Girard, 2010), ou les immigrants ayant déjà fait des études (Rollin, 2011). Il s'agit de deux populations desquelles les réfugiés sont exclus de manière disproportionnée. D'autres utilisent le statut de réfugié comme variable indépendante dans un modèle qui comprend toutes les catégories d'immigrants (p. ex. Rollin, 2011; Adamuti-Trache et Sweet, 2010; Banerjee et Verma, 2009), ne permettant pas d'interactions possiblement informatives entre la catégorie d'admission et d'autres covariables. En outre, les études ne séparent pas les réfugiés pris en charge par le gouvernement des réfugiés parrainés par le secteur privé, même si les deux groupes sont différents sur le plan de leur intégration économique (p. ex. IRCC, 2011a).

Puisque la participation aux études canadiennes peut être un instrument aidant à l'intégration économique et sociale (Anisef et autres, 2010), elle mérite davantage d'attention en ce qui concerne cette population. Les caractéristiques des réfugiés qui font des études postsecondaires au Canada sont-elles semblables à celles d'autres immigrants? En quoi leur participation diffère-t-elle de celle des autres immigrants? En quoi le revenu d'emploi et la probabilité d'avoir un revenu d'emploi varient-ils en ce qui concerne la participation des réfugiés à des EPS? Les réponses à ces questions peuvent informer les décideurs et orienter les fournisseurs de services d'établissement afin de soutenir l'intégration réussie des réfugiés.

1. Les immigrants au Canada peuvent être classés en trois catégories générales, soit les immigrants de la composante économique, qui sont évalués en fonction d'un système tenant compte des caractéristiques et de l'expérience qui permettraient l'intégration économique au Canada; les immigrants de la catégorie du regroupement familial, qui sont les conjoints, les enfants, les parents et les grands-parents de parrains canadiens ou résidents permanents financièrement responsables des nouveaux arrivants; et les réfugiés, à qui on accorde la résidence permanente uniquement en fonction d'un besoin de protection, conformément à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés de 2002*.

Cette étude se sert de la Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM), un ensemble de données administratives des immigrants au Canada qui sont couplées à leurs déclarations de revenus, afin d'examiner les études postsecondaires réalisées par les adultes réfugiés parrainés par le secteur privé et pris en charge par le gouvernement qui sont arrivés entre 2002 et 2005. Elle calcule par approximation la participation aux EPS en utilisant les crédits d'impôt pour frais de scolarité et déductions pour études à temps plein et à temps partiel, s'appuyant sur la mesure utilisée par Rollin (2011) pour évaluer l'incidence de la participation aux EPS sur la croissance du revenu au cours des huit premières années passées au Canada par les immigrants de cohortes précédentes. Ce document présente tout d'abord les caractéristiques des participants aux EPS, le moment, la durée, et le type de participation (à temps plein ou à temps partiel), ainsi que le rôle de la formation postsecondaire en ce qui concerne les résultats économiques des réfugiés réinstallés, en contrôlant pour les caractéristiques individuelles. Les résultats sont présentés séparément pour les hommes et les femmes. Une comparaison a été faite avec les immigrants de la catégorie du regroupement familial et les demandeurs principaux (DP) des catégories d'admission d'immigrants économiques.

Données et méthodologie

Données

Dans le cadre de cette étude, les données sont tirées de la Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM) de 2013 (Statistique Canada, 2016). Cet ensemble de données regroupe deux ensembles de données administratives, afin de créer une base de données longitudinales renfermant tous les immigrants et résidents non permanents au Canada ayant présenté une déclaration de revenus. Les données sur l'immigration proviennent d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), et renferment des caractéristiques démographiques de tous les résidents permanents et non permanents qui sont arrivés au Canada depuis 1980. Cet ensemble est couplé au fichier sur la famille T1 (FFT1) de l'Agence du revenu du Canada (ARC), de 1982 à 2013. Le taux de couplage atteint 87 % (Statistique Canada 2016a). Seuls les immigrants et les résidents non permanents qui sont couplés à au moins un fichier de données fiscales se trouvent dans la base de données.

Les données sur l'immigration comprennent les caractéristiques connues au moment de l'arrivée, comme l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la catégorie d'admission, le pays de naissance, la maîtrise des langues officielles, ainsi que le plus haut niveau de scolarité atteint. En particulier, la maîtrise des langues officielles et le plus haut niveau de scolarité atteint sont des données déclarées par les réfugiés et les immigrants de la catégorie du regroupement familial. Cependant, ces données doivent être accompagnées de preuves pour les DP de la composante économique. Les données fiscales proposent de l'information annuelle sur le revenu gagné, ainsi que les crédits d'impôt utilisés au cours d'une année, notamment les crédits pour frais de scolarité, les études à temps plein ou à temps partiel, et les enfants admissibles.

Population

Dans le cadre de cette étude, la population d'intérêt comprend les réfugiés réinstallés qui sont arrivés entre 2002 et 2005. Les années d'établissement allant de 2002 à 2005 ont été regroupées pour accroître la taille de l'échantillon des réfugiés qui ont fait des études postsecondaires dans le cadre de cette étude. Ces années ont été sélectionnées parce que la politique a été grandement modifiée en 2002; la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) mise en place mettait davantage l'accent sur la nécessité de protéger et mettait moins l'accent sur la capacité de s'établir au Canada lors de la sélection des réfugiés (IRCC, 2011a). Puisque le potentiel d'intégration (le résultat d'intérêt dans le cadre de cette étude) différerait énormément chez les réfugiés arrivés avant 2002, aucune comparaison n'a été réalisée avec les réfugiés arrivés après 2002. Les résultats économiques de cette cohorte sont observés au cours de la huitième année suivant l'établissement. Ils mettent l'accent sur l'effet de la participation à des EPS au Canada au cours des sept premières années qui suivent l'arrivée au Canada.

Les groupes de comparaison sont composés d'immigrants appartenant à la catégorie du regroupement familial à leur arrivée, ainsi que des demandeurs principaux de la composante économique, pour les mêmes années. Puisque les réfugiés réinstallés sont choisis à l'étranger (IRCC, 2011a), il est possible de les comparer uniquement

à d'autres immigrants qui n'étaient pas au Canada avant leur établissement. Les immigrants qui étaient des étudiants étrangers ou des travailleurs étrangers avant leur admission ont tendance à avoir de meilleurs résultats économiques (Hou et Bonikowska, 2015).

Cette cohorte d'établissement combinée est couplée aux données fiscales du FFT1 pour les années allant de 2002 à 2013. Pour ajouter de l'information au sujet des immigrants pour chacune des quatre années d'établissement, seules les huit premières années suivant l'arrivée sont étudiées.

Seules les personnes qui faisaient partie du groupe en âge de travailler (de 25 à 54 ans) à leur arrivée ont été étudiées, afin d'éviter l'assemblage des résultats économiques des apprenants adultes avec ceux des immigrants commençant leurs études à l'âge habituel du début des études postsecondaires au Canada. Le cheminement scolaire discontinu des apprenants adultes est associé à des revenus inférieurs gagnés après l'obtention du diplôme (Akron et Duke, 2004). Une restriction d'âge semblable est appliquée par Rollin (2011), qui a étudié le rendement des investissements dans l'éducation pour les immigrants ayant atteint un niveau élevé de scolarité qui sont arrivés entre 25 et 44 ans.

Mesures

Participation à une formation postsecondaire : cette mesure est calculée par approximation si la personne a demandé un crédit d'impôt pour frais de scolarité et études à temps plein ou à temps partiel sur une de ses 8 premières déclarations de revenus depuis son arrivée (années 0 à 7). Selon l'ARC (2015), un crédit pour frais de scolarité est offert pour « un cours jugé admissible s'il est donné au niveau postsecondaire, ou s'il est donné dans un établissement d'enseignement reconnu par Emploi et Développement social Canada et qu'il permet d'acquérir ou d'améliorer des compétences professionnelles ». Rollin (2011) s'est servi de la seule présence d'un crédit d'impôt pour frais de scolarité pour calculer par approximation la participation à des études postsecondaires. Ce calcul est davantage précisé dans la présente étude.

Puisque les montants demandés peuvent comprendre des paiements pour les examens d'agrément², il est possible que la personne demandant un crédit d'impôt pour frais de scolarité n'ait pas suivi de formation. Les déductions pour études à temps plein et à temps partiel « représentent le montant calculé qu'un déclarant peut demander pour chaque mois complet ou partie de mois au cours de l'année d'imposition pendant lequel il était inscrit » (Statistique Canada, 2016). Pour mettre davantage l'accent sur la participation particulière à la formation, on a considéré que seules les personnes qui ont demandé un crédit d'impôt pour frais de scolarité et une déduction pour études à temps plein ou à temps partiel au cours d'une année d'imposition précise ont participé à une formation au cours de l'année en question.

Revenu d'emploi : La variable du revenu d'emploi dans le FFT1 comprend les salaires et traitements, les commissions, les allocations de formation, les pourboires et gratifications, ainsi que le revenu provenant d'un travail autonome (revenu net tiré d'une entreprise, d'une profession, d'activités agricoles, de la pêche et des commissions) (Statistique Canada, 2016). Elle a été rajustée en fonction de l'inflation en dollars constants de 2013, et devient une variable log lorsqu'elle sert de variable dépendante dans le modèle 2.

Situation d'emploi : Une mesure binaire pour définir la situation d'emploi d'une personne a été créée en fonction des valeurs du revenu d'emploi pour chaque année d'imposition. Pour exclure l'emploi à court terme et à faible revenu qui ne signale pas un fort attachement au marché du travail, un seuil minimal de 1 000 \$ a été imposé. Ce seuil est identique aux méthodes utilisées dans des études précédentes portant sur la fréquence de l'emploi des immigrants qui utilisaient des données administratives (p. ex. Hou et Picot, 2014; Ci et autres, 2017). La mesure est donc égale à 1 si le revenu d'emploi au cours d'une année donnée est d'au moins 1 000 \$. Sinon, elle est égale à 0.

Catégorie d'admission : Les réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPCG) sont des réfugiés qui ont fait l'objet d'une évaluation préliminaire et d'un traitement à l'étranger par l'UNHCR, avant d'être réinstallés au Canada. Ils reçoivent l'aide du gouvernement au cours de leur première année au Canada (IRCC, 2011a).

2. Les frais versés « à un établissement d'enseignement, à une association professionnelle, à un ministère provincial ou à un autre établissement semblable pour passer un examen visant l'obtention d'un statut professionnel..., ou l'obtention d'un permis ou d'une qualification comme personne de métier, afin de permettre à une personne d'exercer une profession ou un métier au Canada » peuvent être admissibles au crédit d'impôt (ARC, 2016).

Les réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) sont aussi des réfugiés réinstallés traités à l'étranger par l'UNHCR. Cependant, comme le nom l'indique, ils sont parrainés par un groupe de bénévoles qui assurent leur soutien financier au cours de la première année suivant leur arrivée au Canada.

Les demandeurs principaux de la composante économique sont choisis en fonction de leur capacité à contribuer à l'économie canadienne (IRCC, 2016). Parmi les immigrants, ils ont les meilleurs résultats sur le marché du travail (IRCC, 2012). La catégorie du regroupement familial cherche à réunir les citoyens canadiens et les résidents permanents avec des personnes apparentées parrainées (IRCC, 2011b).

Parmi les autres mesures indépendantes, il y a les caractéristiques démographiques qui, selon les études antérieures, ont une incidence sur la participation aux études ou le rendement des investissements dans l'éducation. Le sexe joue un rôle décisif en ce qui concerne la probabilité de participer à des études après la migration (Anisef et autres, 2009; Hum et Simpson, 2003), ainsi que le rendement de cet investissement lorsque les personnes font des études (Rollin, 2011). Dans l'ensemble, les immigrantes sont moins susceptibles d'avoir un emploi et ont un revenu plus faible par rapport aux immigrants (Hudon, 2015). Cela va de pair avec la disparité salariale entre les sexes observée dans l'ensemble de la société canadienne (Drolet, 2011). Les rôles des sexes au sein des familles façonnent aussi l'engagement en ce qui concerne le travail rémunéré. Les études montrent que l'état matrimonial et la présence d'enfants à charge ont une incidence différente sur le taux d'emploi des hommes et des femmes (Moyser, 2017). Les femmes sont aussi plus susceptibles de travailler à temps partiel pour jouer le rôle d'aidantes naturelles (Moyser, 2017), ce qui a une incidence sur leur revenu d'emploi annuel total. C'est pourquoi les modèles sont exécutés séparément pour les hommes et les femmes.

L'âge fait partie des covariables, puisque les immigrants plus âgés sont moins susceptibles de faire des études au Canada (Banerjee et Verma, 2009; Hashmi Khan, 1997), et ont des revenus inférieurs à ceux qui arrivent à un âge plus jeune (Schaafsma et Sweetman, 2001). La région du pays d'origine³ fait partie des modèles, afin de tenir compte des obstacles à l'emploi découlant de la discrimination (Oreopoulos, 2009), des différences quant à la participation des femmes au marché du travail dans le pays d'origine (Frank et Hou, 2015), et des revenus plus faibles des minorités visibles (p. ex. Hudon, 2016). On s'attend à ce que la maîtrise des langues officielles ait une corrélation directe avec les résultats économiques (Adamuti-Trache et Sweet, 2010; Banerjee et Verma, 2009). Les personnes qui avaient déjà un diplôme avant la migration sont plus susceptibles d'investir dans l'éducation après leur arrivée (Hashmi Khan, 1997). Il s'agit probablement d'une stratégie pour passer outre le fait que des diplômes étrangers ne seraient pas reconnus au Canada (Aydemir et Skuterud, 2005; Banerjee et Verma, 2009).

Méthodologie

Les méthodes d'analyse dans le cadre de cette étude sont tout autant descriptives qu'elles utiliseront des techniques statistiques plus avancées. Tout d'abord, on compare les caractéristiques des réfugiés qui font des études postsecondaires à celles des participants non réfugiés. On présente aussi une analyse descriptive du moment et de la qualité de la participation aux études postsecondaires des réfugiés réinstallés par rapport aux autres catégories d'immigrants.

Ensuite, on évalue l'incidence économique de la participation aux études postsecondaires au Canada, en faisant tout d'abord une analyse descriptive avant de passer à une analyse statistique. On analyse des graphiques illustrant le taux d'emploi et le revenu d'emploi de particuliers ayant fait des études ou non dans chaque catégorie d'admission, en tenant compte des différences relatives aux valeurs absolues et des données quantitatives relatives aux changements au fil du temps. On exécute deux modèles de régression pour évaluer les deux mesures de l'intégration économique. Le fait d'avoir participé à une formation au cours des sept premières années est la variable indépendante principale dans une analyse de la régression multivariée qui comprend aussi d'autres caractéristiques associées aux résultats en matière d'emploi, comme on l'a décrit ci-dessus. Le premier modèle est une régression logistique avec un résultat binaire⁴; le deuxième modèle est une régression des moindres carrés ordinaires dans laquelle la variable dépendante est le logarithme naturel du revenu d'emploi des personnes ayant un emploi au cours de la huitième année. Ces modèles sont exécutés séparément pour chaque catégorie d'admission et sexe. Les résultats de ces régressions sont présentés sous forme de probabilités prédites de l'emploi (modèle 1), et de revenus d'emploi moyens corrigés (modèle 2).

3. En fonction de la norme M.49 de l'ONU pour les codes régionaux, voir <http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49.htm>

4. Où 1 = ayant un emploi au cours de la huitième année qui suit l'établissement.

Résultats

Aperçu de la population à l'étude

Le tableau 1 illustre les caractéristiques de la cohorte analysée. La majorité de l'échantillon est composé de DP de la composante économique, tandis que les réfugiés réinstallés, plus particulièrement les réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP), sont présents en nombres inférieurs. Près de trois DP sur quatre de la composante économique sont des hommes, tandis que la majorité des immigrants de la catégorie du regroupement familial sont des femmes. Parmi les réfugiés, les hommes et les femmes sont présents en proportions quasi égales. Les immigrants de la catégorie du regroupement familial ont tendance à être plus jeunes, tandis que les réfugiés parrainés par le secteur privé sont plus susceptibles que les immigrants des autres catégories d'être célibataires au moment de l'établissement. Les réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPCG) sont les plus susceptibles de déclarer avoir des enfants lorsqu'ils présentent leur première déclaration de revenus.

Les réfugiés sont moins susceptibles que les personnes des autres catégories de maîtriser une langue officielle, les RPCG faisant partie du groupe qui maîtrise le moins les langues officielles. Ils sont plus susceptibles d'avoir un diplôme d'études secondaires ou moins comme plus haut niveau de scolarité atteint au moment de l'établissement, surtout par rapport aux DP de la composante économique. Le taux des DP de la composante économique qui participent à une formation postsecondaire est le plus élevé (42 %), tandis que le taux des immigrants des autres catégories est semblable, allant de 19 % à 21 %.

Les réfugiés sont plus susceptibles de venir de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Asie centrale, et sont moins susceptibles de venir d'autres régions de l'Asie, de l'Europe et des États-Unis. Les caractéristiques des réfugiés sont propres à une cohorte, la composition variant fortement en fonction des crises humanitaires en cours. Les réfugiés de l'Afghanistan, de la Colombie, de l'Éthiopie, du Soudan, de l'Irak et de l'Iran représentent environ 65 % de la cohorte de réfugiés de 2002 à 2005.

Tableau 1
Caractéristiques des déclarants immigrants établis entre 2002 et 2005, âgés de 25 à 54 ans à l'établissement, par catégories d'admission sélectionnées

	Catégorie du regroupement familial	Composante économique, demandeurs principaux	Réfugiés pris en charge par le gouvernement	Réfugiés parrainés par le secteur privé
	pourcentage			
Sexe				
Hommes	36	74	50	51
Femmes	64	26	50	49
Âge à l'établissement				
25 à 34	65	49	50	55
35 à 44	18	40	36	29
45 à 54	18	11	15	15
État matrimonial à l'établissement				
Célibataire	7	28	21	36
Marié ou conjoint de fait	91	70	70	58
Veuf, divorcé ou séparé	3	3	9	6
Présence des enfants¹				
Sans enfants	37	33	31	41
Avec enfants	63	67	69	59
Langue officielle parlée à l'établissement				
Oui	55	77	31	36
Non	45	23	69	64
Région dans le monde où la dernière résidence permanente se trouvait				
Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes	10	6	21	6
Europe et Amérique du Nord	12	19	4	4
Afrique	8	9	33	45
Moyen-Orient et Asie centrale	4	9	8	15
Asie de l'Est, du Sud et du Sud-Est et Océanie	66	57	33	30
Plus haut niveau de scolarité atteint au moment de l'établissement				
Études secondaires ou moins	46	4	68	72
Grade autre qu'universitaire	21	15	15	18
Grade universitaire	34	81	17	10
Participation à la formation postsecondaire au Canada²				
Oui	21	42	19	20
	nombre			
Total	72 275	135 815	10 080	4 835

1. Désigne la présence d'au moins un enfant âgé de 18 ans ou moins, comme l'indiquait le traitement du T1 sur la famille (FFT1) dans le fichier de données fiscales.

2. Par participation à une formation postsecondaire, on entend le fait de demander un crédit d'impôt pour frais de scolarité et des déductions pour études à temps plein et à temps partiel sur la déclaration de revenus T1 au cours des sept premières années suivant l'établissement.

Notes : La population comprend uniquement les personnes ayant présenté une déclaration de revenus au cours de la septième et de la huitième années depuis l'établissement.

En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM) de 2013.

Le tableau 2 illustre la proportion d'immigrants suivant une formation postsecondaire à n'importe quel moment au cours des sept années qui suivent leur arrivée, selon les catégories d'admission et d'autres caractéristiques individuelles. Dans la plupart des cas, les tendances en matière de participation à des EPS par caractéristiques individuelles sont semblables parmi les catégories d'admission, et vont de pair avec les conclusions d'études antérieures. Les immigrants plus jeunes sont davantage susceptibles de participer à une formation postsecondaire, tout comme les immigrants non mariés. Un niveau de scolarité supérieur au moment de l'établissement est corrélé avec une participation accrue à une formation après la migration dans toutes les catégories d'admission. Le taux de participation à la formation postsecondaire des immigrants de l'Afrique est le plus élevé parmi toutes les catégories d'immigrants, sauf celle de la composante économique, où les DP de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale et des Caraïbes affichent le taux de participation le plus élevé.

Si on compare les tendances entre les catégories d'admission, les réfugiées sont moins susceptibles de participer à une formation, tandis que les femmes des autres catégories d'immigration ont un taux de participation supérieur à celui des hommes. Les réfugiés et les immigrants de la catégorie du regroupement familial qui parlent une langue officielle au moment de l'établissement sont deux fois plus susceptibles de suivre une formation après la migration. Parmi les DP de la composante économique, il n'existe aucune différence en ce qui concerne la participation selon les capacités linguistiques.

Tableau 2

Taux de participation à une formation postsecondaire des immigrants âgés de 25 à 54 ans au moment de leur arrivée¹, selon les caractéristiques individuelles et les catégories d'admission sélectionnées, années d'établissement allant de 2002 à 2005

	Catégorie du regroupement familial	Composante économique, demandeurs principaux	Réfugiés pris en charge par le gouvernement	Réfugiés parrainés par le secteur privé
	pourcentage			
Sexe				
Hommes	18	39	22	21
Femmes	23	51	17	18
Âge à l'établissement				
25 à 34	27	49	24	26
35 à 44	18	39	17	15
45 à 54	4	24	9	7
État matrimonial à l'établissement				
Célibataire	28	51	25	27
Marié ou conjoint de fait	21	39	18	16
Veuf, divorcé ou séparé	11	46	13	16
Présence des enfants²				
Sans enfants	15	41	18	21
Avec enfants	24	43	20	19
Langue officielle parlée à l'établissement				
Oui	29	42	30	34
Non	11	42	15	12
Région dans le monde où la dernière résidence permanente se trouvait				
Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes	22	55	25	25
Europe et Amérique du Nord	27	41	14	18
Afrique	35	50	28	29
Moyen-Orient et Asie centrale	17	32	13	13
Asie de l'Est, du Sud et du Sud-Est et Océanie	19	41	10	9
Plus haut niveau de scolarité atteint au moment de l'établissement				
Études secondaires ou moins	8	15	14	15
Grade autre qu'universitaire	27	35	30	31
Grade universitaire	35	45	32	33
	nombre			
Total	15 265	57 260	1 950	960

1. Par participation à une formation postsecondaire, on entend le fait de demander un crédit d'impôt pour frais de scolarité et des déductions pour études à temps plein et à temps partiel sur la déclaration de revenus T1 au cours des sept premières années suivant l'établissement.

2. Désigne la présence d'au moins un enfant âgé de 18 ans ou moins, comme l'indiquait le traitement du T1 sur la famille (FFT1) dans le fichier de données fiscales.

Note : La population comprend uniquement les personnes ayant présenté une déclaration de revenus au cours de la septième et de la huitième années depuis l'établissement.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM) de 2013.

Quels sont les caractéristiques de la formation postsecondaire suivie au Canada et le moment où elle est achevée pour les différentes catégories? Le tableau 3 présente les caractéristiques des déductions pour études demandées par les immigrants de cette cohorte. Les réfugiés sont plus susceptibles de participer uniquement à une formation à temps plein, et moins susceptibles d'étudier uniquement à temps partiel; les RPSP font partie du groupe le plus susceptible de prendre part à des études à temps plein et à temps partiel. Les réfugiés ont aussi tendance à commencer leurs études après avoir passé plusieurs années au Canada. Seulement 19 % des RPCG et 28 % des RPSP suivent une formation avant leur deuxième année au Canada, par rapport à 36 % des immigrants de la catégorie du regroupement familial et à 43 % des DP de la composante économique. Le nombre d'années pendant lesquelles les réfugiés participent à des études postsecondaires est semblable chez les immigrants de la catégorie du regroupement familial et les réfugiés, tandis que les DP de la composante économique ont tendance à faire des EPS pendant un nombre d'années supérieur.

Tableau 3
Caractéristiques de la formation postsecondaire suivie par les immigrants au cours des huit premières années après l'établissement, par catégorie d'admission sélectionnée, cohorte d'établissement de 2002 à 2005

	Catégorie du regroupement familial	Composante économique, demandeurs principaux	Réfugiés pris en charge par le gouvernement	Réfugiés parrainés par le secteur privé
	pourcentage			
Type de formation suivie				
Formation à temps plein seulement	37	32	51	48
Formation à temps partiel seulement	30	32	11	16
Formation à temps plein et à temps partiel	34	36	38	36
Années écoulées depuis l'établissement lors de la première année de la participation à des études postsecondaires				
0-1	36	43	19	28
2-3	33	34	40	35
4-5	19	15	24	22
6-7	12	8	16	15
Nombre d'années d'inscription à des études postsecondaires¹				
1	38	32	37	45
2	26	25	26	22
3	15	17	14	11
4	9	11	10	8
5 ou plus	12	15	13	14
	nombre			
Nombre moyen d'années d'inscription	2,4	2,6	2,5	2,4
Total	15 260	57 260	1 955	960

1. En fonction du nombre d'années d'inscription à tout moment d'une année, pas seulement pour l'ensemble de l'année.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM) de 2013.

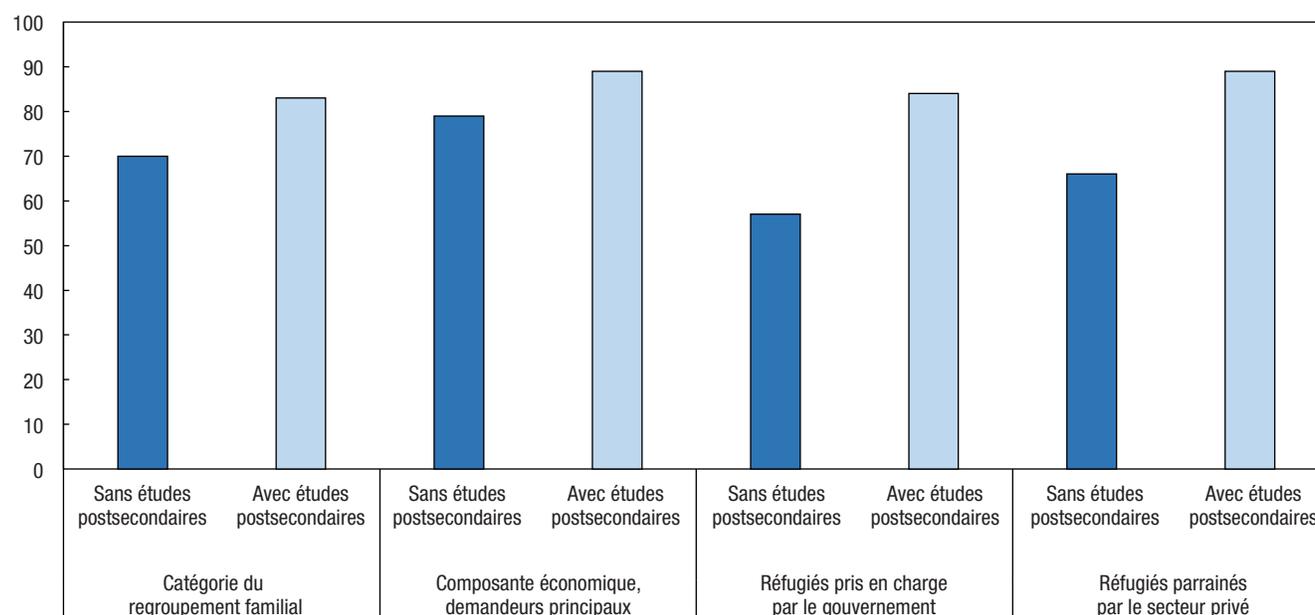
Résultats économiques de la participation à la formation postsecondaire

Quelle incidence la participation à des études postsecondaires au Canada a-t-elle sur l'intégration économique des immigrants? Les graphiques suivants présentent les résultats économiques des immigrants au cours des huit années qui suivent leur établissement, par catégorie d'admission et participation antérieure à des EPS⁵.

Le graphique 1 présente la proportion de déclarants immigrants au cours de la septième année qui ont un emploi au cours de la huitième année, c'est-à-dire qui ont déclaré des revenus d'emploi supérieurs à 1 000 \$ en dollars constants de 2013, par catégorie d'admission et participation à des EPS au cours des sept premières années au Canada. Huit ans après l'établissement, les personnes de toutes les catégories d'admission qui ont participé à des EPS au Canada pendant au moins un an ont déclaré avoir une fréquence d'emploi supérieure. Un peu plus de 30 % des RPCG et 25 % des RPSP ayant suivi une formation étaient plus susceptibles de déclarer un revenu d'emploi que les réfugiés qui n'en avaient pas suivi une. Parmi les DP de la composante économique et les immigrants de la catégorie du regroupement familial, la différence était inférieure à 16 %. Plus particulièrement, tandis que les RPCG n'ayant pas suivi de formation affichaient la fréquence d'emploi la plus faible parmi les immigrants à l'étude (57 %), la proportion des réfugiés ayant fait des EPS qui avaient un emploi était supérieure par rapport aux immigrants n'ayant suivi aucune formation dans toutes les autres catégories d'admission. En outre, les RPSP ayant suivi une formation au Canada ont déclaré un revenu d'emploi dans une proportion égale à celle des DP de la composante économique (89 %).

Graphique 1
Proportion ayant un revenu d'emploi huit ans après l'établissement, par catégorie d'admission et participations à des études postsecondaires

pourcentage



Note : Par emploi, on entend un revenu d'emploi déclaré d'au moins 1 000 \$ (en dollars constants de 2013).

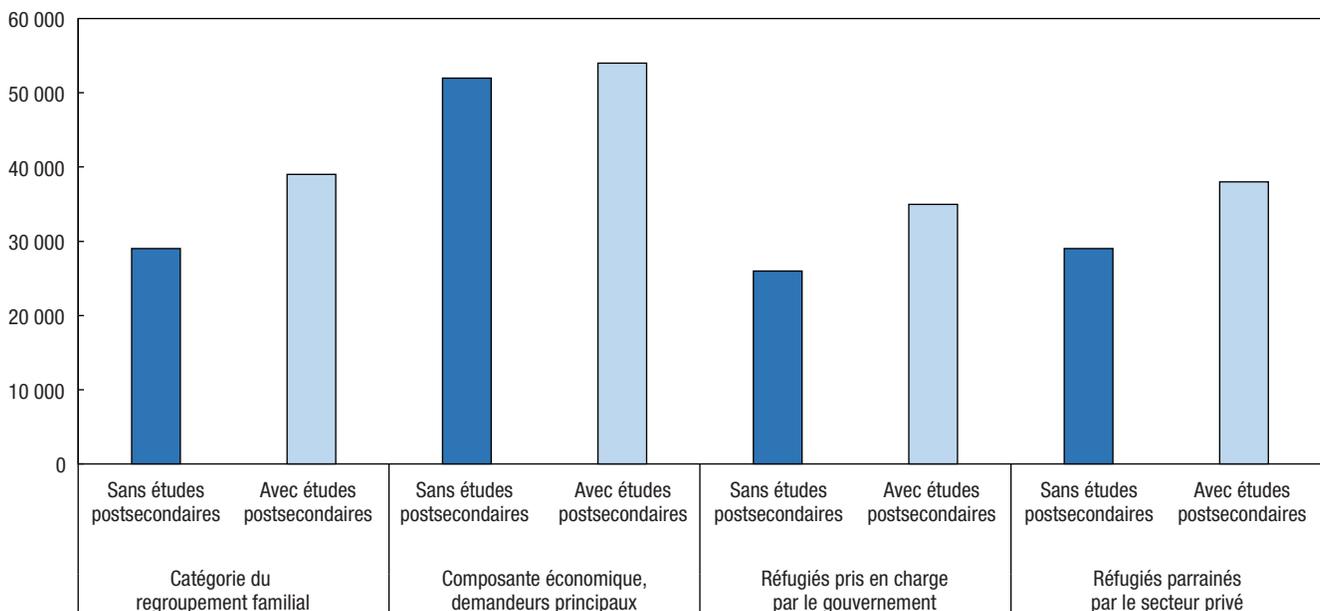
Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM) de 2013.

5. Les personnes participant à des EPS au cours de la huitième année ont été exclues, puisque leur participation à des EPS peut nuire à leur capacité de travailler.

Le graphique 2 illustre la rémunération à la huitième année des personnes ayant un emploi, par catégorie d'admission et participation à des EPS. La participation à des EPS au Canada est associée à un revenu d'emploi supérieur pour toutes les catégories d'admission. Comme on s'y attendait, les DP de la composante économique affichent la rémunération moyenne la plus élevée, qu'ils aient suivi une formation au Canada ou non. Cependant, la différence en ce qui concerne le revenu moyen des personnes ayant suivi une formation et de celles qui n'en ont pas suivi une est la plus petite chez les DP de la composante économique, soit 2 000 \$. Cela reflète probablement le fait que, contrairement aux autres immigrants de l'étude, les DP de la composante économique ont été choisis en fonction de leur capacité à s'intégrer au marché du travail canadien, et qu'ils peuvent avoir été en mesure de se trouver un emploi rémunéré sans faire d'EPS au Canada. À l'opposé, le revenu moyen des réfugiés à la huitième année est 9 000 \$ de plus chez les personnes ayant fait des EPS au Canada. La différence est de 10 000 \$ entre les immigrants de la catégorie du regroupement familial qui ont suivi une formation et ceux qui n'en ont pas suivi une.

Graphique 2
Revenu d'emploi moyen huit ans après l'établissement, par catégorie d'admission et participation à des études

dollar



Note : Moyenne des personnes ayant un emploi, soit les personnes qui ont déclaré un revenu d'emploi d'au moins 1 000 \$ huit ans après leur établissement.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM) de 2013.

Même si ces statistiques descriptives montrent que les personnes ayant suivi une formation postsecondaire sont plus susceptibles de déclarer avoir un emploi et un revenu moyen supérieur, est-ce vraiment le résultat de la formation ou d'une sélection positive? Les personnes qui suivent des études postsecondaires après la migration sont-elles plus susceptibles de réussir sur le plan économique? Les régressions suivantes tiennent compte des caractéristiques individuelles observées qui, on le sait, sont associées à une meilleure intégration économique des immigrants.

Résultats des analyses multivariées

Le tableau 4 illustre les probabilités prédites d'emploi au cours de la huitième année qui suit l'établissement, les modèles ayant été exécutés séparément par sexe dans chaque catégorie d'admission. Dans le cadre de cette étude, après avoir tenu compte d'autres caractéristiques associées à des avantages économiques, la participation aux études postsecondaires au Canada au cours des sept premières années suivant l'arrivée au Canada est associée à une probabilité significativement plus élevée d'avoir un emploi au cours de la huitième année chez les immigrants de toutes les catégories d'admission. La différence sur le plan de la probabilité prédite d'emploi entre les personnes ayant suivi une formation au Canada et celles qui n'en ont pas suivi une est supérieure chez les femmes par rapport aux hommes dans chaque catégorie d'admission, même si les hommes, ayant suivi une formation ou non, sont toujours plus susceptibles d'avoir un emploi.

En tenant compte d'autres facteurs, la participation à la formation postsecondaire est associée à la hausse la plus élevée en pourcentage de la probabilité prédite d'emploi au sein des réfugiées prises en charge par le gouvernement (76 %), des femmes de la catégorie du regroupement familial (30 %) et des réfugiées parrainées par le secteur privé (26 %). Les femmes qui sont des DP de la composante économique affichent une hausse plus faible de la fréquence d'emploi (16 %) associée à la participation à des EPS au Canada. Parmi les hommes, les RPCG et les RPSP affichent une hausse de 12 % et de 14 % de la fréquence d'emploi associée à la participation à des EPS au Canada, tandis que les demandeurs principaux masculins de la composante économique ayant fait des EPS au Canada affichent une hausse de 10 % quant à la probabilité d'avoir un emploi au cours de la huitième année. On observe la différence la plus petite sur le plan de la fréquence d'emploi entre les personnes qui ont suivi une formation et celles qui n'en ont pas suivi une parmi les hommes de la catégorie du regroupement familial. Dans ce cas, la participation à la formation est associée à une hausse de seulement 2 % de la probabilité prédite d'emploi.

Les personnes ayant des enfants, plus particulièrement les femmes, sont moins susceptibles d'avoir un emploi dans toutes les catégories d'admission, à l'exception des hommes de la catégorie du regroupement familial. La maîtrise d'une langue officielle n'a pas d'incidence significative sur la probabilité d'emploi chez les réfugiés masculins. Cependant, parmi tous les autres groupes, la maîtrise d'une langue officielle à l'arrivée est associée de manière positive à l'emploi. Parmi les réfugiés, le niveau de scolarité au moment de l'établissement est significativement associé à une probabilité supérieure d'avoir un emploi uniquement chez les réfugiées prises en charge par le gouvernement. Les demandeurs principaux de la composante économique tirent profit des diplômes universitaires ou autres diplômes obtenus avant leur établissement, tandis que les hommes de la catégorie du regroupement familial ont une probabilité légèrement, mais significativement, inférieure d'avoir un emploi au cours de la huitième année s'ils ont un diplôme universitaire par rapport aux personnes qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaires ou qui n'ont pas de diplôme à l'arrivée. Fait intéressant, les RPCG de l'Afrique ont une probabilité significativement supérieure d'avoir un emploi par rapport aux hommes de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Le contraire est vrai chez les DP de la composante économique et les immigrants de la catégorie du regroupement familial.

Tableau 4
Probabilité prédite d'emploi au cours de la huitième année suivant l'établissement, immigrants établis en 2002 à 2005 entre 25 à 54 ans

	Réfugiés parrainés par le secteur privé		Réfugiés pris en charge par le gouvernement		Composante économique, demandeurs principaux		Catégorie du regroupement familial	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	pourcentage							
Âge à l'établissement								
25 à 34 ans (réf.)	90	68	81	57	88	83	91	68
35 à 44 ans	84***	60**	73***	50***	85***	83	88***	69**
45 à 54 ans	69***	33***	56***	31***	77***	74***	80***	51***
Présence d'enfants sept ans après l'établissement								
Non (réf.)	88	70	77	58	86	86	89	76
Oui	85*	52***	74*	47***	85***	80***	89	58***
État matrimonial à l'établissement								
Célibataire (réf.)	86	58	78	53	87	83	88	69
Marié	86	61	74*	52	85***	82*	89	65***
Divorcé, veuf, séparé	84	49*	70	44**	84**	79**	89	67
Maîtrise d'une langue officielle à l'établissement								
Non (réf.)	86	56	75	49	82	78	88	63
Oui	87	67***	75	55**	86***	83***	90***	66***
Région dans le monde où la dernière résidence permanente se trouvait								
Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes	86	78	81**	67***	90	86	90*	70
Europe et Amérique du Nord (réf.)	88	72	69	50	90	86	88	70
Afrique	92	72	82***	59*	82***	80***	86	58***
Moyen-Orient et Asie centrale	79*	52**	58*	32***	81***	80***	79***	42***
Asie de l'Est, du Sud et du Sud-Est et Océanie	73**	43***	67	37**	85***	80***	90**	66***
Plus haut niveau de scolarité atteint au moment de l'établissement								
Études secondaires ou moins (réf.)	86	58	74	49	82	77	89	65
Grade autre qu'universitaire	87	61	76	53	86***	80*	90	66
Grade universitaire	88	65	77	55*	85***	83***	88**	65
Participation à des études postsecondaires à la septième année								
Non	84	57	73	45	82	76	89	61
Oui	94***	72***	83***	79***	90***	88***	91***	79***
	nombre							
Total	2 340	2 260	4 680	4 860	94 145	31 565	25 080	44 080

* Différence significative par rapport à la catégorie de référence à $p < 0,05$

** Différence significative par rapport à la catégorie de référence à $p < 0,01$

*** Différence significative par rapport à la catégorie de référence à $p < 0,001$

Note : Les probabilités prédites se fondent sur le maintien de toutes les autres variables à leur moyenne.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM) de 2013.

Le tableau 5 présente le revenu d'emploi moyen des déclarants immigrants ayant un emploi au cours de la huitième année qui suit l'établissement, après avoir tenu compte d'autres caractéristiques dans le modèle lors d'une régression log linéaire. Ces résultats corroborent les conclusions des analyses mentionnées précédemment quant au fait que la participation aux EPS au Canada est associée à des avantages économiques au cours de la huitième année. Cet effet est maintenu au-delà de l'influence d'autres caractéristiques dans le modèle pour tous les groupes, à l'exception des RPSP masculins⁶.

Tout comme la fréquence d'emploi, la participation aux EPS est associée à une hausse supérieure du revenu moyen chez les femmes par rapport aux hommes de la même catégorie d'admission. Cependant, les DP de la composante économique sont une exception. La différence la plus importante entre les personnes ayant fait des EPS et celles qui n'en ont pas faites réside dans le revenu moyen rajusté des femmes qui sont des RPCG (7 557 \$), les femmes qui sont des RPSP (6 701 \$) et les femmes de la catégorie du regroupement familial (6 659 \$). Chez les hommes, la hausse du revenu moyen associé à la formation postsecondaire est la plus élevée parmi les DP de la composante économique (5 623 \$), puis les RPCG masculins (4 843 \$) et les hommes de la catégorie

6. Le terme était significatif lorsque le seuil d'emploi était fixé à 5 000 \$.

du regroupement familial (4 304 \$). Même si le revenu moyen des RPSP masculins ayant suivi une formation est supérieur à celui de ceux qui n'ont pas suivi de formation, il n'est pas significativement différent. Cela peut être attribuable à leur petit nombre dans l'échantillon.

Les effets des autres covariables vont, dans l'ensemble, de pair avec ce qui est attendu dans la littérature. Fait intéressant, la présence d'enfants lors de la septième année est associée à des revenus inférieurs chez les femmes de toutes les catégories, tandis qu'elle est associée à des revenus supérieurs chez tous les immigrants, à l'exception des réfugiés pris en charge par le gouvernement. La maîtrise des langues officielles augmente de manière significative le revenu moyen de tous les groupes, à l'exception des RPSP. Tandis que les diplômés d'études postsecondaires lors de l'établissement sont associés à des revenus supérieurs au cours de la huitième année dans toutes les catégories d'admission, ce lien n'est pas significatif chez les hommes RPCG.

Tableau 5

Revenu d'emploi moyen corrigé au cours de la huitième année suivant l'établissement, immigrants établis entre 2002 et 2005, âgés de 25 à 54 ans, et ayant un emploi au cours de la huitième année suivant l'établissement

	Réfugiés parrainés par le secteur privé		Réfugiés pris en charge par le gouvernement		Composante économique, demandeurs principaux		Catégorie du regroupement familial	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	dollars							
Âge à l'établissement								
25 à 34 ans (réf.)	35 000	24 000	29 000	20 000	56 000	43 000	39 000	24 000
35 à 44 ans	33 420	27 453*	27 435	22 359**	46 276***	41 561**	35 710***	24 872*
45 à 54 ans	31 830	22 286	24 052***	18 913	37 350***	32 851***	30 258***	17 391***
Présence d'enfants sept ans après l'établissement								
Non (réf.)	34 000	27 000	29 000	25 000	48 000	44 000	31 000	23 000
Oui	36 468*	21 486***	26 769*	20 981***	53 076***	40 124***	34 709***	19 178***
État matrimonial à l'établissement								
Célibataire (réf.)	36 000	26 000	29 000	24 000	52 000	43 000	41 000	26 000
Marié	32 445*	26 077	27 806	23 322	57 645***	44 473*	39 497	24 669**
Divorcé, veuf, séparé	36 145	29 851	24 230	23 702	50 154	43 230	43 380	24 001*
Maîtrise d'une langue officielle à l'établissement								
Non (réf.)	31 000	22 000	27 000	19 300	45 000	39 000	26 000	17 400
Oui	30 665	22 719	29 021*	22 954***	52 211***	44 014***	33 688***	21 340***
Région dans le monde où la dernière résidence permanente se trouvait								
Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes	40 149**	20 929	30 621	21 531**	65 794***	50 478***	42 812***	30 058
Europe et Amérique du Nord (réf.)	28 000	25 000	30 000	29 000	55 000	43 000	53 000	30 000
Afrique	36 445**	26 448	28 595	23 682	46 426***	37 102***	38 877***	23 924***
Moyen-Orient et Asie centrale	28 495	19 451*	19 512***	18 997**	50 252***	43 018	36 696***	23 714***
Asie de l'Est, du Sud et du Sud-Est et Océanie	25 426	17 544**	22 662**	17 358***	48 536***	40 931**	38 749***	25 528***
Plus haut niveau de scolarité atteint au moment de l'établissement								
Études secondaires ou moins (réf.)	32 000	23 000	27 000	20 000	35 000	30 000	28 000	16 900
Grade autre qu'universitaire	35 603*	26 119*	26 696	21 658	39 842***	32 485*	30 591***	18 184***
Grade universitaire	40 722***	28 147*	26 693	23 708**	48 421***	42 531***	35 711***	21 624***
Participation à des études postsecondaires à la septième année								
Non (réf.)	32 000	23 000	27 000	19 400	51 000	41 000	35 000	20 000
Oui	34 969	29 701***	31 843***	26 957***	56 623***	44 717***	39 304***	26 659***
	nombre							
Total	1 910	1 300	3 650	2 560	84 505	28 590	22 805	29 835

* Différence significative par rapport à la catégorie de référence à $p < 0,05$

** Différence significative par rapport à la catégorie de référence à $p < 0,01$

*** Différence significative par rapport à la catégorie de référence à $p < 0,001$

Notes : Les valeurs de référence sont les revenus d'emploi moyens observés des immigrants qui ont présenté leur déclaration de revenus au cours de la septième année et de la huitième année suivant l'établissement, qui avaient un revenu d'emploi d'au moins 1 000 \$ au cours de la huitième année et qui n'ont pas présenté de demande de crédit pour des études postsecondaires.

Les revenus corrigés se fondent sur des ratios qui renvoient à la moyenne observée, calculée indirectement à partir des coefficients exponentiels d'une régression log linéaire du revenu, en tenant compte de toutes les autres caractéristiques dans le modèle.

Dollars constants en 2013.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM) de 2013.

Discussion et conclusion

Cette étude s'appuie sur des données de la BDIM, afin d'examiner la participation des réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPCG) et des réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) aux études postsecondaires au Canada, ainsi que le rendement des investissements, par rapport à d'autres déclarants immigrants arrivés à l'âge adulte de la cohorte de 2002 à 2005. Cette étude évalue la participation aux études postsecondaires (EPS) au moyen de multiples variables de données fiscales et administratives. Elle a conclu que la participation aux EPS au cours des sept premières années suivant l'établissement est associée à une probabilité supérieure d'emploi au cours de la huitième année chez les hommes et les femmes de toutes les catégories d'admission étudiées, ainsi qu'à des revenus supérieurs chez les immigrants ayant un emploi, sauf pour les RPSP masculins.

Le taux de réfugiés qui font des études postsecondaires est inférieur à celui des demandeurs principaux (DP) de la composante économique. Cependant, leur taux est comparable à celui des immigrants de la catégorie du regroupement familial. Les caractéristiques des participants aux EPS sont semblables parmi les catégories d'admission. Cependant, la pertinence de la participation diffère chez les réfugiés. Les deux groupes de réfugiés ayant fait des EPS au Canada sont plus susceptibles que les non-réfugiés de faire des études à temps plein, et sont moins susceptibles de faire des études à temps partiel. En outre, ils sont moins susceptibles de commencer des études au cours de la première année qui suit leur arrivée au Canada. Cela peut être attribuable au fait qu'une proportion supérieure de réfugiés arrivent au Canada sans les conditions préalables requises pour commencer des études postsecondaires, puisque plus des deux tiers de ceux-ci ont au moins un diplôme d'études secondaires au moment de l'établissement. Ils peuvent aussi retarder le début de leurs études postsecondaires pendant qu'ils suivent des cours de langue, puisqu'une proportion supérieure de personnes a déclaré ne pas être en mesure de communiquer dans une langue officielle au moment de l'établissement.

En évaluant les résultats descriptifs du rendement économique des investissements dans les études postsecondaires au Canada, on a constaté que les immigrants de toutes les catégories d'admission qui avaient fait des EPS au Canada à la huitième année sont plus susceptibles d'avoir un emploi au cours de cette huitième année qui suit l'établissement. En outre, les personnes ayant un emploi sont plus susceptibles d'avoir un revenu supérieur si elles ont fait des EPS au Canada. Parmi les participants, les résultats économiques des RPSP sont supérieurs à ceux des RPCG huit ans après l'établissement. Cette conclusion peut signaler la ténacité de l'avantage économique des RPSP découlant de l'accès à des réseaux sociaux au Canada grâce au parrainage (Lamba et Krahn, 2003).

En tenant compte des autres caractéristiques associées à l'intégration économique, l'effet positif de la participation aux EPS sur la probabilité d'avoir un emploi huit ans après l'établissement s'avère significatif chez tous les immigrants visés par l'étude. La présence d'emploi pour les personnes ayant fait des EPS était de 10 % supérieure à celle des personnes n'en ayant pas fait, à l'exception des hommes de la catégorie du regroupement familial et des DP de la composante économique.

Dans toutes les catégories d'admission, les femmes affichaient une hausse plus importante de la fréquence d'emploi associée à la participation à des EPS par rapport aux hommes. Cela va de pair avec les conclusions de Rollin (2011) : Les réfugiées prises en charge par le gouvernement qui ont fait des EPS au cours des sept premières années suivant l'établissement étaient 75 % plus susceptibles d'avoir un emploi au cours de la huitième année que celles qui n'avaient pas suivi de formation. Chez les réfugiées parrainées par le secteur privé, elles étaient 26 % plus susceptibles d'avoir un emploi, par rapport à une hausse de 14 % et de 12 % de la probabilité d'avoir un emploi chez les RPCG et RPSP masculins, respectivement. Cette différence entre les sexes peut refléter l'influence des caractéristiques personnelles non mesurées dans le modèle. Par exemple, les femmes qui ne se sont pas inscrites à des EPS n'avaient peut-être pas l'intention de participer au marché du travail. Chez les hommes, les rôles traditionnels entre les sexes exercent une pression accrue de trouver un travail contre rémunération.

Fait intéressant, les actifs de capital humain lors de l'établissement revêtent moins d'importance pour prévoir les résultats économiques des réfugiés, tout particulièrement les hommes. La maîtrise d'une langue officielle lors de l'établissement n'est pas associée à un taux d'emploi supérieur lors de la huitième année chez les réfugiés. Cependant, elle l'est en ce qui concerne les réfugiées et d'autres immigrants visés par cette étude. En outre, les diplômes déjà obtenus n'ont pas d'incidence significative sur la fréquence de l'emploi des réfugiés, à l'exception des femmes prises en charge par le gouvernement qui ont un diplôme universitaire. Cependant, les diplômes sont associés à de meilleurs résultats chez les DP de la composante économique.

L'effet positif de la participation sur le revenu chez les personnes ayant un emploi est aussi significatif parmi tous les groupes, sauf les hommes qui sont des RPSP, chez lesquels l'effet est positif, mais pas significatif⁷. Encore une fois, les femmes constatent une hausse supérieure du revenu moyen découlant des EPS par rapport aux hommes. Le revenu moyen des participants à des EPS était de 3 000 \$ à 6 000 \$ de plus chez les hommes, et de 4 000 \$ à 8 000 \$ de plus chez les femmes, par rapport aux personnes qui n'ont pas fait d'EPS au cours des sept années suivant leur arrivée au Canada. Les réfugiées ont observé une hausse plus importante de leur revenu que les femmes d'autres catégories d'admission. Cependant, ce sont les DP masculins de la composante économique qui ont affiché la hausse la plus importante du revenu moyen associé à la participation, lorsque d'autres facteurs sont pris en compte dans le modèle. Plus particulièrement, puisque la mesure du revenu est extraite des fichiers de données fiscales, il est impossible de savoir si la hausse du revenu annuel représente une hausse de la rémunération ou une hausse du nombre d'heures travaillées.

Parmi les limites de l'étude, il y a les hypothèses inhérentes qui sont associées à l'utilisation de données administratives couplées de manière déterministe. Le couplage peut comprendre de faux liens entre les immigrants et les fichiers de données fiscales. Il peut aussi manquer des correspondances véritables qui n'ont pas été décelées. Parmi les autres limites, il y a l'incapacité de contrôler les caractéristiques individuelles non observées, comme la motivation, l'état de santé, ou les capacités qui peuvent avoir une incidence sur la fréquentation des établissements d'enseignement postsecondaire et les résultats sur le marché du travail. L'erreur de mesure est aussi inhérente dans la mesure indirecte de la participation aux EPS au Canada. Par exemple, il est possible que certaines personnes admissibles à des crédits pour frais de scolarité n'en aient pas tenu compte dans leur déclaration de revenus. Cette mesure ne permet pas d'évaluer si l'immigrant a terminé ses études. Un couplage entre la BDIM et le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) pourrait servir à valider l'utilisation des crédits en éducation comme données indirectes pour les études postsecondaires, en plus de fournir davantage de renseignements sur les diplômes reçus des immigrants.

Des études plus avancées pourraient tirer parti de la nature longitudinale de ces données, afin de mieux analyser l'effet du temps sur le rendement des investissements dans l'éducation au Canada. Quelle est l'incidence du fait que les réfugiés commencent habituellement leurs EPS au Canada plus tard que les non-réfugiés sur leur intégration économique? L'étude actuelle ne tient pas non plus compte du moment du rendement de l'investissement, c'est-à-dire à quel moment la participation offre-t-elle un avantage aux réfugiés par rapport aux autres immigrants?

7. L'effet devient significatif lorsque les personnes ayant un revenu annuel allant de 1 000 \$ à 4 000 \$ sont exclues, suggérant que, dans le cas des RPSP masculins, le lien entre les EPS au Canada et le revenu est plus faible chez les personnes à faible revenu.

Références

- Adamuti-Trache, Maria, et Robert Sweet. 2010. « Adult immigrants' participation in Canadian education and training », *Revue canadienne pour l'étude de l'éducation des adultes*, vol. 22, n° 2, p. 1 à 26.
- Adamuti Trache, Maria, Paul Anisef et Robert Sweet. 2013. « Impact of Canadian postsecondary education on occupational prestige of highly educated immigrants », *Revue canadienne de sociologie*, vol. 50, n° 2, p. 178 à 202.
- Akron, Cheryl, Cheryl Cheryl et Angela M. O'Rand. 2004. « The Race is to the Swift: Socioeconomic Origins, Adult Education, and Wage Attainment », *American Journal of Sociology*, vol. 110, n° 1, p. 123 à 160.
- Anisef, Paul, Robert Sweet et Maria Adamuti-Trache. 2008. *Incidences de l'éducation postsecondaire au Canada sur les résultats des immigrants récents relativement au marché du travail*, Direction générale de la recherche et de l'évaluation, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, http://publications.gc.ca/collections/collection_2010/cic/Ci4-32-2010-fra.pdf (site consulté le 24 octobre 2017).
- Anisef, Paul, et autres. 2009. *Immigrants récents : comparaison des participants et des non-participants à l'éducation postsecondaire au Canada*, <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/rapports-statistiques/recherche/immigrants-recents-comparaison-participants-non-participants-education-postsecondaire-canada.html> (site consulté le 24 octobre 2017).
- Aydemir, Abdurrahman, et Chris Robinson. 2006. « Retour et reprise de migration chez les hommes en âge de travailler », *Direction des études analytiques : documents de recherche*, produit n° 11F0019 au catalogue de Statistique Canada – n° 273.
- Aydemir, Abdurrahman, et Mikal Skuterud. 2005. « Explication de la détérioration des gains au niveau d'entrée des cohortes », *Revue canadienne d'économique*, vol. 38, n° 2, p. 641 à 671.
- Banerjee, Rupa, et Anil Verma. 2009. « Determinants and Effects of Post-Migration Education among New Immigrants in Canada », *Réseau canadien de chercheurs sur le marché du travail et les compétences*, document de travail n° 11.
- Bratsberg, Bernt, et James F. Ragan. 2002. « The impact of host-country schooling on earnings: A study of male immigrants in the United States », *The Journal of Human Resources*, vol. 37, n° 1, p. 63 à 105.
- Agence du revenu du Canada. 2014. *Guide général d'impôt et de prestations 2014*.
- Agence du revenu du Canada. 2016. *Frais de scolarité admissibles*, <http://www.cra-arc.gc.ca/tx/ndvdl/tpcs/ncm-tx/rtrn/cmplng/ddctns/lns300-350/323/lgbl-fra.html> (site consulté le 28 septembre 2016).
- Ci, Wen, Feng Hou et René Morissette. 2017. « Obtention de la résidence permanente par les travailleurs étrangers temporaires au Canada : une étude par panel des résultats sur le marché du travail avant et après le changement de statut », *Direction des études analytiques : documents de recherche*, produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada – n° 396.
- Drolet, Marie. 2011. « Pourquoi l'écart salarial entre les hommes et les femmes a-t-il diminué? », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit n° 75-001-X201100111394 au catalogue de Statistique Canada.
- Ferede, Martha K. 2010. « Structural Factors Associated with Higher Education Access for First-Generation Refugees in Canada: An Agenda for Research », *Refuge*, vol. 27, n° 2, p. 79 à 88.
- Frank, Kristyn, et Feng Hou. 2015. « L'activité féminine dans le pays d'origine et les salaires des immigrantes au Canada », *Direction des études analytiques : documents de recherche*, produit no 11F0019M au catalogue de Statistique Canada – n° 365.
- Galarneau, Diane, et Eric Fecteau. 2014. « Les hauts et les bas du salaire minimum », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- Girard, Magali. 2010. « Match Between Pre- and Postmigration Education among New Immigrants: Determinants and Payoffs », *Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 40, n° 3, p. 81 à 99.
- Hashmi Khan, Aliya. 1997. « Post-migration investment in education by immigrants in the United States », *Quarterly Review of Economics and Finance*, vol. 37, p. 285 à 313.

- Hou, Feng, et Aneta Bonikowska. 2015. « L'avantage en matière de gains des résidents temporaires ayant obtenu le droit d'établissement au Canada », *Direction des études analytiques : documents de recherche*, produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada – n° 370.
- Hou, Feng, et Garnett Picot. 2014. « Annual Levels of Immigration and Immigrant Entry Earnings in Canada », *Analyse de politiques*, juin, vol. 40, n° 2, p. 166 à 181.
- Hudon, Tamara. 2015. « Les femmes immigrantes », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada.
- Hudon, Tamara. 2016. « Les femmes de minorités visibles », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada.
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. 2011a. Évaluation du Programme des réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) et du Programme d'aide à la réinstallation (RAP), Division de l'évaluation, <http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/pub/RPG-RAP.pdf> (site consulté le 27 septembre 2016).
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. 2011b. *IP 2 – Traitement des demandes de parrainage – catégorie du regroupement familial*, <https://www.canada.ca/content/dam/ircc/migration/ircc/francais/ressources/guides/ip/ip02-fra.pdf> (site consulté le 10 juin 2016).
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. 2012. *Rapport de base de la BDIM 2008 – Portrait national des résultats des immigrants : Revenus d'emploi de 2001 à 2008*, Direction générale de la recherche et de l'évaluation.
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. 2014. *Avis – Renseignements supplémentaires – Plan des niveaux d'immigration pour 2015*, <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/avis/2014-11-06.asp> (site consulté le 3 octobre 2017).
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. 2015. *Faits et chiffres 2014*.
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. 2016. *Rapports sur les plans et les priorités de 2015-2016*, <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/rpp/2015-2016/index.asp> (site consulté le 10 juin 2016).
- Lamba, Navjot. K., et Harvey Krahn. 2003. « Social capital and refugee resettlement: The social networks of refugees in Canada », *Journal of International Migration and Integration*, vol. 4, n° 3, p. 335 à 360.
- Moyser, Melissa. 2017. « Les femmes et le travail rémunéré », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada.
- Oreopoulos, Philip. 2009. « Why do skilled immigrants struggle in the labor market? A field experiment with six thousand resumes », *National Bureau of Economic Research*, document de travail n° 15036.
- Rollin, Anne-Marie. 2011. « Le revenu des immigrants qui entreprennent des études postsecondaires au Canada », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.
- Schaafsma, Joseph, et Arthur Sweetman. 2001. « Immigrant earnings: age at immigration matters », *Revue canadienne d'économie*, vol. 34, n° 4, p. 1066 à 1099.
- Statistique Canada. 2016. *Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM)*, http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5057 (site consulté le 27 septembre 2016).
- UNHCR – Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 2012. « *Finding Durable Solutions: UNHCR Global Report 2012* », Genève, HCR, <http://www.unhcr.org/publications/fundraising/51b1d61d0/unhcr-global-report-2012-finding-durable-solutions.html> (site consulté le 13 octobre 2017).
- UNHCR – Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 2016. *UNHCR Global Trends 2015*, <https://s3.amazonaws.com/unhcrsharedmedia/2016/2016-06-20-global-trends/2016-06-14-Global-Trends-2015.pdf> (site consulté le 26 septembre 2016).
- UNHCR – Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 2017. *Niveau record du Canada en matière de réinstallation en 2016 salué par le HCR*, <http://www.unhcr.org/fr/news/press/2017/4/58fe3143a/niveau-record-canada-matiere-reinstallation-2016-salue-hcr.html> (site consulté le 10 juillet 2017).
- Yu, Soojin, Estelle Ouellet et Angelyn Warmington. 2009. « Refugee Integration in Canada: A Survey of Empirical Evidence and Existing Services », *Refugee*, vol. 24, n° 2, p. 17 à 34.